

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF52

présenté par

M. Philippe Brun, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloix, Mme Pires Beaune et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par la phrase :

« Cette liste contient au moins un indicateur spécifique sur l'emploi des travailleurs ayant commencé leur carrière avant 20 ans. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à introduire un indicateur dans l'index séniors sur l'emploi des travailleurs ayant commencé leur carrière avant 20 ans.